



PROCEDURE CREPUQ

| | |
|----------|--|
| Octobre | Participer à la première manifestation d'accueil des étudiants internationaux venus dans le cadre de programmes d'échanges afin d'échanger avec eux et de se renseigner sur leur Université d'origine (université qui pourrait être celle dans laquelle vous irez lors de votre mobilité). |
| Novembre | Assister à la première réunion d'information intitulée « Etudier à l'étranger » sur les possibilités de mobilité. Vous serez dès lors informé sur les universités partenaires, les bourses auxquelles vous pouvez prétendre, le responsable pédagogique dans votre filière. |
| Décembre | <p>Consulter le site du programme Crepuq (http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca) afin de lister les pièces à joindre au dossier ainsi que l'offre de formation des universités.</p> <p>Choisissez les universités (3 choix possibles) dans lesquelles vous souhaitez étudier et consultez leur offre de formation afin de comparer les matières avec celles du diplôme, de l'Université de Corse, dans lequel vous serez inscrit l'année prochaine (la majeure partie du contenu pédagogique doit être similaire). Vous devez choisir 15 crédits québécois par semestre, ce qui correspond à 30 crédits ECTS. Renseignez-vous auprès du BRI car certaines universités étudient uniquement les dossiers des étudiants qui les ont choisis en 1^{er} choix.</p> <p>Avant les vacances de Noël, rendez-vous au Bureau des Relations Internationales afin de retirer le code d'accès qui vous permettra de vous inscrire en ligne au programme d'échange de la CREPUQ.</p> <p>Rencontrez le responsable pédagogique de la formation (de l'Université de Corse) dans laquelle vous serez inscrit pendant votre séjour d'études à l'étranger afin de choisir les cours que vous suivrez dans l'université d'accueil. Le choix de cours, validé par le responsable pédagogique, est une pièce obligatoire à la constitution de votre dossier.</p> |
| Mars | Remettre avant le 1er Mars au Bureau des Relations Internationales le dossier de candidature Crepuq. |
| Mai-Juin | Vous aurez une réponse de la part des universités québécoises que vous avez sollicitées. Selon si vous restez plus ou moins de 6 mois il faudra obtenir un « certificat d'acceptation au Canada » et un « permis d'études au Québec » et un visa. Les démarches détaillées sont accessibles sur le site de la CREPUQ (http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca). C'est également le moment de retirer un dossier de bourse de mobilité auprès du BRI et de vous rendre à la LMDE pour obtenir l'imprimé adéquat pour le Québec. |